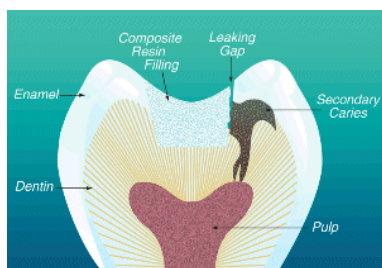


<https://www.ameSSI.org/amalgames-dentaires-du-poison-dans-la-bouche>



Amalgames dentaires : du poison dans la bouche !

- DENTISTERIE HOLISTIQUE



Date de mise en ligne : lundi 4 avril 2011

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Même en se brossant bien les dents, on n'échappe pas toujours aux caries. Les Suisses comptent en moyenne une douzaine d'amalgames (ou « plombages ») dans leur bouche.

L'amalgame, cela fait plus de 100 ans qu'on l'utilise pour obturer les dents cariées. Il est solide et bon marché. Le problème, c'est qu'il contient du mercure, un métal lourd classé deuxième poison minéral après le plutonium. Sa dangerosité était d'ailleurs déjà connue des Romains. Notre organisme est incapable de l'éliminer et il va se fixer principalement dans le cerveau, le foie et les reins.

Sommaire

- [Amalgames dentaires : du poison dans la bouche !](#)
- [A trop fortes doses, il peut provoquer des atteintes irréversibles.](#)
- [Seulement voilà :](#)

Amalgames dentaires : du poison dans la bouche !

A trop fortes doses, il peut provoquer des atteintes irréversibles.

Même en se brossant bien les dents, on n'échappe pas toujours aux caries. Les Suisses comptent en moyenne une douzaine d'amalgames (ou « plombages ») dans leur bouche.

L'amalgame, cela fait plus de 100 ans qu'on l'utilise pour obturer les dents cariées. Il est solide et bon marché. Le problème, c'est qu'il contient du mercure, un métal lourd classé deuxième poison minéral après le plutonium. Sa dangerosité était d'ailleurs déjà connue des Romains. Notre organisme est incapable de l'éliminer et il va se fixer principalement dans le cerveau, le foie et les reins. A trop fortes doses, il peut provoquer des atteintes irréversibles.

L'usage du mercure est interdit en Suisse depuis 1986, sauf exception, quand il n'y a vraiment pas de substitut. Les principaux utilisateurs sont les industries, fabricants de chlore et de piles en tête, ainsi que les dentistes. L'amalgame dentaire contient environ 50% de mercure. Le reste est composé d'argent et d'étain. On y ajoute parfois du cuivre ou

du zinc. Le mercure permet de lier ces métaux sans les fondre et d'obtenir cette consistance molle et grise qui fait penser au plomb, bien qu'il n'en contienne pas.

C'est donc uniquement à cause de l'aspect que l'on parle parfois de plombage. Pour le faire tenir, il faut creuser la dent avec la fraise, afin d'obtenir une cavité qui retiendra mécaniquement l'amalgame. C'est un des procédés les moins coûteux pour restaurer une dent. Mais le mercure qu'il contient est soupçonné, depuis bientôt 10 ans, d'être responsable de troubles et de problèmes de santé chez certaines personnes. « La situation est toujours la même que dans le milieu des années 90 », constate Ivo Krejci, professeur à l'Ecole de médecine dentaire de l'Université de Genève. « On ne peut toujours ni exclure que l'amalgame est dangereux pour la santé, ni le prouver avec certitude. C'est pour cette raison qu'il est très important que les dentistes proposent aux patients des alternatives à l'amalgame ».

C'est d'autant plus important qu'il existe aujourd'hui, presque dans tous les cas, une alternative à l'amalgame, particulièrement pour les caries primaires qui n'ont jamais été obturées : le dentiste peut préserver la dent en ne fraisant que la partie cariée, avant de la remplir avec une résine directe. Appelé aussi technique adhésive, ce procédé n'est pas plus cher que l'amalgame. Mais plus la cavité est grande, plus ça prend du temps et plus c'est cher.

Ce qui augmente le prix d'une restauration, c'est lorsque l'intervention d'un technicien-dentiste est nécessaire. Ce dernier va fabriquer, en laboratoire et à partir d'un moule, la partie manquante de la dent qui sera ensuite scellée au moyen d'une colle spéciale.

Pour faire ce travail artisanal et minutieux, le technicien-dentiste a plusieurs matériaux à sa disposition. Les moins coûteux sont les nouveaux matériaux composites : il s'agit de pâtes en résine et céramique qui durcissent à la lumière. On appelle la petite prothèse ainsi fabriquée un inley, onley ou outley, selon sa taille.

La plus vieille méthode de restauration, l'or, est encore utilisée, mais ce n'est pas très discret. Avec la céramique, le résultat est plus vrai que nature, surtout quand il s'agit de remplacer une dent visible dans un sourire. « Les avantages sont une bio-compatibilité, une certaine forme d'esthétique, surtout pour les dents visibles quand on sourit, un poids léger et l'absence de métal dans la bouche », souligne Dominique Vinci, technicien-dentiste.

Au départ, la céramique se présente sous forme de poudre. Le technicien doit façonner la dent couche par couche. Il faut plusieurs cuissons successives, dans un four à 900 degrés, pour durcir le matériau, et un sacré métier pour obtenir la teinte voulue. Cette longue et délicate procédure explique qu'une couronne de céramique est souvent plus chère que l'or.

Dès lors, faut-il s'attendre à ce que ces nouvelles techniques enterrent définitivement l'amalgame ? « J'imagine que, peut-être dans certaines régions ou pays, l'amalgame va sérieusement régresser, et particulièrement dans les pays où l'aspect esthétique joue un rôle important auprès des patients », répond Ivo Krejci. « Par exemple, en Europe de l'ouest ou au États-Unis, il sera de moins en moins utilisé. Par contre, il y a des pays où la question du prix reste un élément essentiel et déterminant. Dans ces pays, l'amalgame continuera à être beaucoup utilisé à l'avenir ».

Malgré les doutes et les inquiétudes, les dentistes posent encore, chaque année, plus d'une tonne de mercure dans les dents des Suisses, mercure qui, tôt ou tard, finira dans l'environnement. C'est si grave que, depuis le début de l'année, une loi oblige enfin les dentistes à récupérer les déchets et résidus d'amalgames. Tous les cabinets dentaires de Suisse doivent être équipés de filtres à amalgames. Autant les déchets d'amalgames retirés que le surplus des obturations doivent être récupérés et envoyés dans des usines de retraitement.

Seulement voilà :

à notre connaissance, aucun contrôle n'est effectué dans les cabinets dentaires ! Et en matière de protection de l'environnement, quand il n'y a pas de contrôle, on sait bien ce qui se passe. Quant aux problèmes de santé, si votre dentiste ne vous en parle pas spontanément, demandez-lui quelles alternatives à l'amalgame il peut vous proposer. Et pour éviter les mauvaises surprises, exigez un devis. Enfin, sachez que les associations de médecins-dentistes recommandent à leurs membres de ne plus poser d'amalgames chez les enfants de moins de 6 ans et chez les femmes enceintes.

[Source](http://www.tsr.ch/emission/abe/archive/99/990511b.htm) [http://www.tsr.ch/emission/abe/archive/99/990511b.htm]